

Extrait
du registre des délibérations
du vendredi 15 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 15 mars, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

Présents :

Lucette SPINHIRNY – Denis ARNDT (sauf pour les points de 11 à 14) - Valérie HAIDAR - Daniel LEROY - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER – Ludovic CAMPITELLI - Carine NÄGL - Marianne GEBEL - Daniel BRUNSTEIN – Mireille PELE - Patricia JAEGLE - Dominique HEROLD - Jean-Marc KEMPF - Isabel FREUDENREICH - Emmanuel AQUINO - Mireille WEISS – Benoît FREYBURGER - Pascale CAZAURAN - Claude KLINGER-ZIND - Didier SCHERRER – Dominique CHERY

Pouvoirs :

Denis ARNDT a donné pouvoir à Monsieur le Maire pour les points de 11 à 14
Marie-Jeanne BASSO a donné pouvoir à Patricia JAEGLE
Sébastien LABOUREUR a donné pouvoir à Jean-Marc KEMPF
Frédérique MACQUET a donné pouvoir à Valérie HAIDAR
Guy DAESSLE a donné pouvoir à Didier SCHERRER

Date de convocation : vendredi 8 mars 2019

Présents : 24 (23 pour les points de 11 à 14)

Pouvoirs : 4 (5 pour les points de 11 à 14)

Votants : 28

13. Adoption du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe de la Régie des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

En 2018, la régie comptait 639 abonnés. Pour mémoire l'évolution du nombre des abonnés depuis 2007 :

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre abonnés	971	944	898	873	846	812	806	786	752	694	647	639

La tarification « Abonnés » est de 95 € H.T. et sera sans changement en 2019.

Pour la préparation du budget 2019, il est nécessaire de prévoir les dépenses d'investissement suivantes :

- 4 000 € pour la mise en souterrain du réseau rue Joffre, travaux à prévoir aux niveaux des croisements rues Joffre/Trois Epis et Joffre/Lieutenant Capelle,
- 12 000 € pour le déplacement de la sous-station de la régie rue Clemenceau,
- 30 000 € pour la mise en œuvre de nouveaux amplificateurs, le programme de renouvellement annuel mis en œuvre depuis 2015 a permis de remplacer 30 % du parc existant.

En conséquence, il est proposé les grands équilibres suivants du budget primitif :

Dépenses de fonctionnement :	83 500.00 €
Recettes de fonctionnement :	263 607.89 € dont reprise excédent 2018 : 203 607,89 €
Dépenses d'investissement :	50 000.00 €
Recettes d'investissement :	112 056.64 € dont reprise excédent 2018 : 111 056.64 €

Le budget est voté en suréquilibre en section de fonctionnement et en section d'investissement compte tenu des excédents 2018 reportés.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 4 mars 2019,

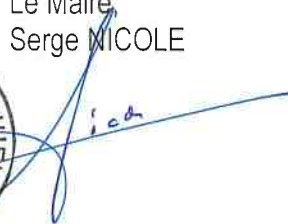
Didier SCHERRER avec pouvoir de Guy DAESSLE et Dominique CHERY ne participent pas au vote.

Le conseil municipal, par 25 voix pour :

- Approuve le budget primitif 2019 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision en suréquilibre par chapitres en fonctionnement et en investissement, en recettes et en dépenses,
- Approuve la conservation d'un tarif unique de 95 € HT pour tous les abonnés,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 6 : Extrait du budget primitif 2019 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W

Le Maire,
Serge NICOLE



The seal of the Mairie de Wintzenheim, featuring a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE WINTZENHEIM' and the number '68920' at the bottom.

Télétransmis le : 21 mars 2019

Affiché le : 21 mars 2019